

Reouverture de la baignade sur la plage de Malo-les-Bains

Interdite ce mardi 29 juillet en raison des résultats d'analyse laissant suspecter une pollution à la bactérie Escherichia Coli, **la baignade sur la plage de Malo-les-Bains est de nouveau autorisée ce mercredi 30 juillet.**

Les analyses rapides diligentées par la Ville et la Communauté urbaine et effectuées ce matin ont permis de lever la suspicion et de confirmer que les eaux de baignade du littoral à Dunkerque sont conformes aux normes sanitaires.

La Ville et la Communauté urbaine pratiquent une surveillance active et continue de la qualité des eaux de baignade. Comme prévu par le protocole défini par ses institutions, des prélèvements seront effectués régulièrement jusqu'à la fin de l'été pour garantir la sécurité sanitaires des baigneurs.

Rappelons que le dispositif collectif de gestion de la qualité des eaux de baignade mis en oeuvre depuis 2016 par les collectivités dunkerquoises et leurs partenaires a permis d'améliorer globalement la qualité des eaux sur les plages dunkerquoises. Les analyses pratiquées localement plusieurs fois par mois le confirment.

Vos contacts

Lorrie Gourdin

Coordinatrice des relations presse
Ville de Dunkerque
06 07 10 92 69
lorrie.gourdin@tud.fr

Eric Angelica

Directeur de la communication
Ville de Dunkerque
06 08 76 93 95
eric.angelica@tud.fr

Thomas Roussez

Directeur opérationnel de la communication
Ville de Dunkerque
03 28 26 26 39
thomas.roussez@tud.fr